

L. 3M-Sénégal*reçu apr  
de LA  
23 JUIN 1965*

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

3003 Berne, le 28 mai 1965

Secrétariat

de la Commission nationale suisse pour l'Unesco  
Berne

o.512.45. - SY/dx

Prière de rappeler cette référence dans la réponse

Monsieur le Ministre August R. LINDT  
Délégué à la Coopération technique  
Département politique fédéral3000 B e r n e*Mlle  
Mlle Sibane ni sp.*

Monsieur le Ministre,

Il vous intéressera certainement d'apprendre que le Gouvernement sénégalais organise, depuis plusieurs mois déjà, le premier Festival des arts nègres et négro-africains qui aura lieu à Dakar au printemps de l'année 1966.

De l'avis des organisateurs, l'objectif principal du Festival est de chercher à dégager par cette manifestation les grandes tendances de la culture africaine de manière que, fort de la démonstration attendue, le Continent noir résiste aux courants aventureux de son actuelle prise de conscience.

Le Président de la République du Sénégal, M. Léopold Senghor, qui connaît très bien notre pays et l'apprécie, a exprimé le voeu de voir la Suisse prendre part à la manifestation culturelle dont il s'agit. En effet, il sait que certains de nos musées possèdent d'importantes collections d'arts nègres, tout comme nombre de particuliers. Cela étant, il est persuadé que le Festival de Dakar peut avoir une résonance en Suisse.

Depuis plusieurs années, l'Unesco a inscrit à son programme l'appréciation réciproque des valeurs culturelles entre différents continents. C'est à ce titre que la Commission nationale suisse pour l'Unesco estime pouvoir offrir sa coopération aux organisateurs du Festival des arts nègres et négro-africains.



- 2 -

Pour cela, elle a pensé qu'en constituant en Suisse un comité composé de ceux qui dans notre pays s'intéressent à l'Afrique et à ses expressions de caractère culturel, un lien de plus s'établirait tout naturellement entre la Suisse et l'Afrique noire. Telle est la raison de l'appel que nous vous adressons par ces lignes. Monsieur Max Petitpierre a bien voulu, à la demande du Président Senghor et d'accord avec le Chef du Département politique, accepter de patronner le comité en voie de formation. Il en sera le président d'honneur, alors que les tâches effectives incombant au comité reviendront à la Commission nationale suisse pour l'Unesco.

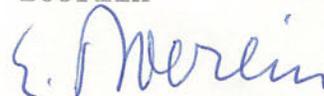
Afin d'envisager la meilleure forme de collaboration de notre pays avec les organisateurs dudit Festival, nous nous réservons de réunir le comité une ou deux fois d'ici l'ouverture du Festival.

Nous serions très heureux de vous compter au nombre des membres de notre comité et espérons que vous répondrez affirmativement à notre appel.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Président effectif:

E. Boerlin



Annexe:

Liste des destinataires  
de la présente lettre.